

La Direction

Fax +41(0)31 305 29 74

E-Mail gs@snf.ch

Université de Neuchâtel

A l'att. de M. Stéphane Duina

Directeur administratif

Faubourg du Lac 5a

2000 Neuchâtel

Berne, le 9 juin 2005

Allocations complémentaires pour enfants

Monsieur,

Nous nous référons à la séance du 25 mai 2005 qui a eu lieu entre les représentants de l'Université de Neuchâtel et les responsables financiers du FNS.

Le FNS confirme la prise en charge des allocations complémentaires pour enfants, actuellement fixées à CHF 145.-- et destinées aux titulaires de la fonction publique, bénéficiaires de subsides FNS.

Cette décision est non-rétroactive et entrera en vigueur dès le 1^{er} juillet 2005.

En espérant bonne réception de cette décision, nous vous présentons, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Annalise Eggimann
 Directrice ad interim

Jean-Bernard Weber
 Vice-directeur